L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 17 OCTOBRE 1888.

62me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 17 OCTOBRE 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas P. Comandé, rue Forstall, entre les rues Royale et Bourbon—Six vaches laitières, 1 tombereau, 1 cheval, un wagon, harnais divers et tous les ustensiles de la vacherie.

La lettre d'acceptation de M. Allen Thurman.

Nous avons sous les yeux la lettre d'acceptation de l'hon. Allen Thurman, nommé, comme on le sait, par acclamation, candidat du parti démocrate à la Vice-Présidence des États-Unis. Elle est courte; M. Thurman n'aime pas les longueurs, encore moins les phrases. Il a droit au but, laissant de côté les considérations vagues, qui n'ont pas ou ont peu de portée, il résume rapidement les arguments qui frappent fort et juste et, en quelques mots ou en quelques lignes, il aborde, traite à fond et résout une question.

Cette fois, comme toujours depuis le commencement de la campagne, dans les discours qu'il a prononcés et dont nous avons parlé, il s'agit de tarif, véritable et seul terrain de la lutte. Naturellement et comme conséquence de ses antécédents et de ses principes économiques, il adopte le plan de tarif présenté par M. Mills et déjà voté par la Chambre; il demande une réduction générale.

Le tarif tel qu'il est constitué maintenant, dit-il, avec ses droits élevés plus que raison, produit deux choses funestes au pays.

1. Il remplit, au-delà des besoins du trésor d'un excédant qui y reste enfoui. D'un côté le gouvernement n'en sait que faire; de l'autre, les populations sont privées, comme les autres sommes énormes, qui, laissées dans la circulation, y trouveraient un emploi utile et serviraient à abonner plus d'élan, plus de développement aux différentes industries nationales.

2. Il maintient à des prix élevés tous les objets de première nécessité, les vêtements que chaque citoyen moyen, ceux que portent sa femme et ses enfants, ses outils et ses instruments de travail.

"Passe encore", ajoute-t-il—les profits qui résultent de l'élévation des prix tombaient dans la poche du travailleur et contribuaient à augmenter son aisance (mais quoique, à ce point de la situation et au fait de ce qui se passe, sait que toutes ces richesses restent dans les mains du producteur, et lui permettent de faire des fortunes d'une rapidité scandaleuse)."

Il n'y a guère à ajouter à cet argument, qui n'est pas nouveau, du reste, et que nous avons souvent invoqué, tout en maintenant le principe de la protection. M. Thurman a raison quand il déclare qu'un pareil système est à la fois déraisonnable et injuste. Il faut avant tout, abattre le monopole qui est, en ce moment, le grand ennemi public; qui, nouveau Protée, a pris, avec le temps, toutes les formes imaginables et se dérobe, pour ainsi dire, insaisissable aux plus habiles, aux plus perspicaces, aux plus persévérants réformateurs. Puisqu'il échappe aux étreintes de la loi, qu'il brave impunément parce qu'il sait qu'elle ne peut l'atteindre, il ne reste qu'un moyen d'en venir à bout: c'est de remonter jusqu'aux sources mêmes où il s'alimente, et de les tarir. L'étrange puissance qu'il possède et dont il fait un si déplorable abus, lui vient des énormes bénéfices qu'il a pu accumuler, qui lui ont permis de manier d'incalculables capitaux à l'aide des pots-de-vin les portant tantôt à droite, tantôt à gauche, aujourd'hui dans une branche industrielle, demain dans une autre, et, en cela, d'opérer de mirifiques accaparements à faire, à son gré, la hausse et la baisse, suivant que l'un ou l'autre des produits, et sans le moindre souci du bien-être ou de la misère des masses.

Tout cela nous le comprenons, nous ne pouvons que l'approuver; nous des années que nous défendons la même cause.

Est-ce donc que M. Thurman voudrait pousser la réduction du tarif presque jusqu'à l'abolition pure et simple? Est-ce qu'il tendrait à l'établissement général du libre échange? Ecoutons-le:

"On parle beaucoup de la concurrence que les travailleurs américains sont obligés de soutenir contre le travail de l'Europe; mais qui ne sait que l'industrie majeure des classes laborieuses américaines ne sont pas employées dans les industries couvertes par la protection? Quant à ceux dont l'existence dépend de la prospérité des autres industries, qui ne sait que les droits imaginés par le bill Mills dépassent de beaucoup la différence qui existe entre les salaires américains et les salaires européens; que, par conséquent, en admettant la nécessité de protéger nos travailleurs contre ceux d'outre-Atlantique, les nôtres se trouvent protégés suffisamment et au-delà, par ce bill?"

Ces paroles sont la négation complète du libre échange, à l'état de principe économique. Nous voilà bien loin des théories, des exagérations désespérées de Morrison, des Watterson et de toute la faction qui veut tout mettre à l'abri. Nous nous permettrons, cependant, de faire remarquer qu'il peut y avoir, quelquefois, certaines industries qui sont incapables de lutter avec avantage, seulement contre la concurrence étrangère, qu'on reçoit généralement trop la mesure proposée par M. Mills, de sacrifier ces quelques branches, qui ne sont pas les moins intéressantes, du travail américain, et, qu'en les abandonnant, on se met un peu en contradiction avec les prémisses que l'on a posées.

Certaines personnes, trompées par ces légères inconséquences, dupées par l'optimisme impertinent, par l'imprudente affectation avec laquelle les meneurs républicains se posent en protecteurs qui sauvent les travailleurs américains, qui, un instant, songé à fournir le dos aux réformateurs du tarif. Malheureusement pour eux et sans en douter, ils se sont rencontrés face à face avec des faiseurs qui ne songeaient qu'à mettre à l'abri de toute résistance les monopoleurs de toutes sortes, et sacrifiaient impitoyablement ceux qui, pour le plus grand bien, de protection.

Le fait est tellement monstrueux qu'il n'en est pas croyable. Il y a, pourtant, deux produits spéciaux, qui, devant ces protecteurs à outrance, devant ces prétendus amis dévoués du travail national, ne trouvent aucune grâce ce sont, précisément, deux produits où le monopole, les "trusts" n'ont pas encore pu s'introduire en maîtres; deux produits agricoles, deux produits de la Louisiane — le sucre et le riz. Par ironie quel hasard nommé-t-on ainsi frappés par ceux qui, à les entendre, sont nos défenseurs, nos sauveurs? Il y a là un mystère d'iniquité qu'il répugne d'approfondir; un mélange de bêtise, de perfidie, de haine, de sentiments vindicatifs, qui soulève le cœur et provoque l'indignation chez honnêtes gens. Aussi, s'il y a un Etat qui devrait voter comme un seul homme pour les candidats démocrates, c'est bien la Louisiane, mise, odieusement, hors la loi de la protection par les hypocrites apôtres de cette même protection.

Démocrates du premier et du deuxième districts congressionnels de l'Etat! ayez toujours les yeux fixés sur vos ennemis; suivez les moindres de leurs mouvements, car ils vous égorgeront à la première occasion favorable, comme ils l'ont, plus d'une fois, tenté; souvenez WILKINSON et ELLIOTT avec l'énergie et l'enthousiasme que vous avez toujours montrés à l'heure des grands dangers.

Le Hostetter Stomach Bitters tient libres les intestins, et non seulement les guérit de bien des maux, mais les rétablit dans leur état normal. L'action de cet amer, à l'encontre de celle des purgatifs en général, n'affaiblit, ne fatigue pas. S'il n'en était pas ainsi on ne le proclamerait pas supérieur aux autres. Il agit sur le foie et sur les intestins, facilitant la sécrétion de la bile. Il combat la constipation, et, si l'on s'en sert avec continuité guérit de l'état bilieux, du rhumatisme, de la débilité, du malaise, de la nervosité et des affections de reins, et rend le sommeil et l'appétit.

—Pour la débilité générale, l'émaciation, la phthisie et les pertes de forces chez les enfants l'émulsion de Scott faite d'huile de foie de morue pure avec hypophosphites est souveraine comme nourriture et comme médicament. Elle active l'appétit, fortifie le système nerveux et engraisse. Lisez j'ai fait usage de l'émulsion de Scott sur un jeune homme que les médecins à un moment se déclaraient impuissants à guérir. Des qu'il commença à en boire sa toux cessa et ses forces lui revinrent. Selon toute probabilité sa vie sera prolongée de plusieurs années. — John Sullivan, Directeur de l'hôpital de Morgan La. Lne.

La Salsaparille d'Ayer est l'agent le plus prompt pour la guérison des maladies du sang. Les effets en sont immédiats.

LOUISIANE.

L'*Interim*, Couvent P. O., paroisse St. Jacques, du 13 octobre:

La sécheresse continue. Les cuves sont vides et partout on demande la pluie.

—Les travaux de roulaison ont commencé sur plusieurs habitations, dans le courant de la semaine. Le jus, quoique suffisamment riche, n'est guère abondant, et, un peu partout, on se plaint du renlement.

—Le bureau des écoles s'est réuni mardi dernier, à la maison de cour et a nommé les professeurs pour les divers districts.

C'est fondé que s'ouvriront ces écoles, et il faut espérer que les parents seront ponctuels à y envoyer leurs enfants.

N'ayant qu'une somme suffisante pour faire face aux premières dépenses, en attendant le versement d'autres fonds, le board n'a pu établir autant d'écoles qu'il l'avait désiré. C'est fâcheux; mais la prudence et le devoir de faire fonctionner les écoles pendant au moins neuf mois ne lui permettent pas de faire mieux.

Les habitants du Sans district, reconnaissant la gêne du board, se sont empressés de y remédier en offrant de pourvoir à une partie du salaire d'un professeur additionnel et de fournir gratuitement un local pour l'école.

Un semblable encouragement dans les autres wards permettrait au board de surmonter bien des difficultés.

—La surveillance centrale appartenant à M. A. B. Argus et située dans le 4me district, a été complètement détruite par le feu, dimanche soir.

On croit que l'incendie a été causé par la négligence d'un fumeur qui aurait imprudemment jeté sa cigarette près de la bâtisse.

La bâtisse, évaluée à $4,500, n'était assurée que pour $1,300 dans une compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Cette surveillance servait à exploiter la récolte de plusieurs planteurs des environs, et sa perte, à ce moment, leur occasionne d'immenses dérangements.

—Décédé, le 7 octobre 1888, à l'âge de 38 ans, Mme Felix Damaze, née Léontine Joly.

Les funérailles ont eu lieu, lundi, le 8, à l'Eglise St. Michel.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 13 octobre:

On roule ici, là et là-bas.

Tout le monde est au travail, et nul ne pense à Blaine, qu'il fait des discours à New-York et ailleurs.

C'est que le sucre est quelque chose, tandis que les paroles de M. Blaine sont du vent.

Et ça sent bon dans nos campagnes et dans nos sucreries.

Parfum de vin de canne, de cuite et de sucre!

Et nous avons tout lieu de croire que la récolte sera satisfaisante, que nos planteurs ne compléteront pas cette année comme mauvaise, malgré l'ouragan d'août, et que notre industrie louisianaise triomphera de tous les obstacles et deviendra plus prospère que jamais.

On nous dit que qu'en tend bien, que le sucre est beau et se fait aisément, et que l'argent donne au moyenne un boucaut et demi, même deux.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 1er oct. 1888.

SOMMAIRE

I—**L'Amoureux de la préfète**, première partie, par M. André Theuriet de l'Académie française.
II—**Souvenirs diplomatiques.—La reconnaissance du second empire par les cours du nord.**—I—**La légation de France à Berlin en 1852**, par M. G. Rothan.
III—**La conquête au Pôle.**—VIII—**Le cap d'Asie, le gouverneur-général, redition d'Abd-el-Kader**, par M. Camille Rousset de l'Académie française.
IV—**L'état moderne et ses fonctions.**—II—**Ses faiblesses, sa mission de sécurité et de justice**, par M. Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut de France.
V—**Aux Indes par terre à travers la Pamir**, par M. Gabriel Bonvalot.
VI—**Le pétrole aux Etats-Unis et en Russie**, par M. Paul de Tchihatchef.
VII—**Le théâtre et la satire. L'économie politique et le socialisme**, par M. Eugène Melchior de Vogüé.
VIII—**L'esthétique en stathoudérat**, par M. Eugène Veuillot.
IX—**Revue littéraire.—Les Nouvelles de M. de Maupassant**, par M. F. Brunetière.
X—**Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire.**
XI—**Le mouvement financier de la quinzaine.**
XII—**Bulletin Bibliographique.**

Belgique.

La *Liberté* du 3 octobre reproduit ce qui suit, du *Gaulois*, de Paris:

Nous avons été voir hier le baron Beyens, ministre plénipotentiaire de Belgique, au sujet d'un article paru, le matin, dans le *Gil Blas*, et dans lequel était reproduite une conversation qu'un collaborateur de ce journal disait avoir eue avec le prince de Chimay, ministre des affaires étrangères à Bruxelles, durant son récent passage à Paris.

Dans cette conversation, le prince de Chimay, tout en déplorant l'attitude hostile du roi Léopold, du cabinet de M. Beernaert et des Flamands à l'égard de la France, affirmait que le prince de Bismarck, aidé par les catholiques belges, avait eu gain de cause et que la Belgique n'était pas tardé à se trouver dans les rangs de nos ennemis.

Le baron Beyens, après avoir lu l'article en question, qu'il ignorait, nous a dit:

"Le prince de Chimay n'a pas pu parler pendant les quelques heures qu'il a passées à Paris, samedi dernier, pour assister aux obsèques du comte Greffulhe, père de son gendre.

"Il est parti le soir même pour se rendre à Chimay. Il doit être de retour à Bruxelles.

"Tout ce que je viens de lire n'est qu'un tissu d'absurdités inventées par la malveillance. Si le prince de Chimay, qui est une des personnalités les plus marquantes du gouvernement belge et du parti conservateur, en avait pu être l'auteur, au lieu de retourner à Chimay, il aurait été conduit à Charenton (*sic.*)

"Croyez-moi: la politique belge, s'inspirant du roi et de la Constitution du pays, ne cessera jamais de maintenir sa neutralité, qui fait sa force. Tous ses efforts diplomatiques et le développement de ses moyens de défense n'ont d'autre but que de faire respecter son état de neutre contre ceux qui pourraient y porter atteinte.

"Il faut une ignorance absolue pour ne pas comprendre qu'aucun acte ayant trait à la politique extérieure belge ne saurait être conclu sans avoir été débattu en plein jour à la Chambre."

En terminant, l'élément diplomate nous a dit: "Soyez certain que la Belgique ne faillira jamais aux devoirs que lui impose sa neutralité."

—De son côté, l'Agence Havas publie la dépêche suivante:

Bruxelles, 1er octobre.

Le prince de Chimay, ministre des affaires étrangères, n'a passé que quelques heures à Paris, pour assister à un enterrement et n'a été interviewé par aucun journaliste.

La conversation que lui prête un journal parisien est donc absolument controuvée.

M. Frère Orban, chef du parti libéral en Belgique, a déposé une interpellation aux Chambres, à propos du maintien de la neutralité belge.

Aux prochaines élections de Bruxelles, il y aura un candidat de la protestation nationale.

Nouvelles diverses de France.

La population en 1887.

Le chef de la division de la comptabilité et de la statistique vient d'adresser au ministre du commerce et de l'industrie un rapport très complet sur le mouvement de la population en France pendant l'année écoulée.

De ce document il résulte qu'en 1887, 278,056 mariages ont été célébrés dans toute la France; ce nombre en diminution de 5,152 sur celui des années précédentes, indique que sur 1,000 habitants, il y a eu 7,3 mariages, tandis que le taux normal de la fréquence des mariages est en France de 7,5 par 1,000 habitants.

Le chiffre total des naissances, 899,334, se décompose en 825,479 naissances légitimes et 73,854 naissances naturelles.

Les décès ont été pendant l'année 1887 au nombre de 842,797, dont 436,057 pour le sexe masculin et 406,740 pour le sexe féminin.

Quant aux divorces, leur nombre a été assez considérable puisqu'il se monte à 3,636. Depuis la mise en vigueur de la loi Naquet, le mouvement des divorces enregistrés dans les mairies a été le suivant:

1884 (4 derniers mois)	1,657 divorces.
1885 (année entière)	4,277 —
1886 —	2,959 —
1887 —	3,637 —

Soit un total de 12,520 divorces en quatre ans.

Dans la Seine-Inférieure, il y a eu 25,354 naissances, 1,292 mort-nés, 23,780 décès. L'accroissement de la population a donc été de 1,754 personnes. Enfin, il y a eu 6,231 mariages et 100 divorces.

Dans l'Eure: 6,757 naissances, 319 mort-nés, 9,189 décès; soit une diminution de population de 2,432. Il y a eu 2,553 mariages et 74 divorces.

Dans le Calvados: 8,758 naissances, 118 mort-nés, 10,619 décès; soit une diminution de population de 1,862 personnes. Le nombre des mariages a été de 3,277; celui des divorces, de 63.

—

Les femmes qui sont en cours d'études pendant l'année scolaire de 1888, à la Faculté de médecine de Paris, s'élèvent à 111, dont 12 Françaises, 1 Américaine, 8 Anglaises, 1 Autrichienne, 1 Grecque, 90 Russes et 1 Turque.

L'Université de Montpellier, de concert avec l'Académie des sciences, célébrera, l'année prochaine, le sixième centenaire de sa fondation.

Tous les professeurs des autres Universités de France seront invités à ces fêtes, ainsi que les étudiants. Les Universités étrangères s'y feront représenter par des délégations.

—

Vers la fin de la présente année, la rue Caulaincourt sera prolongée jusqu'au boulevard de Clichy. En prenant alors cette rue à ce dernier point, on pourra, sans aucune difficulté à la pente étant très douce, se rendre en voiture jusqu'au sommet de la butte Montmartre, presque au pied de la basilique en voie de construction.

—

Encore un souvenir du passé qui vient de disparaître: la petite boutique pour la vente d'objets religieux, qui se trouvait à l'entrée de la porte de droite, à Notre-Dame, est supprimée.

Le chapitre n'a pas voulu tolérer plus longtemps le commerce, d'ailleurs très licite, qui se faisait à l'entrée du lieu saint.

—

On sait que 225 élèves ont été admis, cette année, à l'Polytechnique, au lieu du chiffre habituel de 200. Les 25 places créées seraient, paraît-il, destinées à la formation d'un corps nouveau: celui des ingénieurs techniques. Le projet de loi organique, déposé par le général Boulanger, prévoyait la création d'ingénieurs militaires chargés de la fabrication des armes de tous calibres et de toute espèce, projectiles, voitures, de la construction et de l'entretien des fortifications.

Ce serait dans le but de leur confier la plupart de ces attributions que M. de Freycinet songerait à créer ce nouveau corps qui, en outre, serait chargé de la construction des casernements.

—

Il y a fort longtemps que nous n'avons parlé de l'Église votive en voie de construction au sommet de la butte Montmartre. Cette entreprise colossale continue à marcher avec une précision presque mathématique. La direction des travaux dépensant l'argent au fur et à mesure qu'il entre. C'est à dire dans la proportion d'environ cent mille francs par mois.

L'aspect de la future basilique n'a du reste, totalement changé depuis quelques mois.

Le chœur de l'Église haute est aujourd'hui complètement débarrassé de l'immense échafaudage qui en occupait toute l'étendue; la voûte de cette partie de l'édifice étant terminée. Les cinchetons qui servent de sujets décoratifs, existent de ce côté de l'édifice, sont également terminés, et l'on peut voir, toute prête, la place, grande plate forme d'où partira la colonne étoilée qui doit couronner l'édifice. Actuellement, toute l'activité porte sur les préparatifs définitifs, les entres, classement des matériaux, etc., pour la construction de la voûte de la grande nef.

Les cadres et les échafaudages nécessaires à l'exécution de cet important travail occasionneront, seuls, une dépense de 40,000 fr.

Cette voûte sera-t-elle terminée l'année prochaine? On l'espère. En attendant, on continue à travailler aux murs de côté et à la façade qui sera sûrement achevée en 1889 à pareille époque.

On sait que le pourtour du chœur est livré depuis quelques mois aux exercices du culte, formant en quelque sorte une petite église qui peut contenir près de deux mille personnes. Quatre-vingts ouvriers sont actuellement occupés dans les chantiers de l'Église Montmartre. Depuis quelques mois, les cotisations suivent une marche progressive. On marche vers le vingtième million, qui sera certainement atteint, sinon dépassé, avant la fin de la présente année.

—

On lit, dans la *Gazette de France*, du 1er octobre:

Hier, dans l'après-midi, on a commencé, dans toutes les églises, les préparatifs pour la messe solennelle, dite de *Requiem*, qui sera célébrée aujourd'hui pour les fidèles défunts.

On sait que c'est en vertu d'une décision récente du Pape Léon XIII que cet office pour les morts sera célébré, non seulement en France, mais dans le monde entier.

A Notre Dame, cette cérémonie empruntera un caractère exceptionnellement solennel à la présence de tous les membres du chapitre, entourant Mgr Richard, archevêque de Paris, qui chantera la grand'messe.

La messe sera précédée de l'office canonical.

Dans les autres églises, c'est également la grand'messe qui sera célébrée pour les défunts.

—L'inauguration du monument de Mgr Dupanloup à la cathédrale d'Orléans est et demeure fixée au 11 octobre prochain. On sait que ce monument est un chef-d'œuvre du célèbre sculpteur Chapu. Tout annonce qu'une grande et solennelle manifestation aura lieu ce jour-là, à Orléans. Trente-deux cardinaux, archevêques et évêques ont déjà promis leur présence. D'autres sont espérés. On compte aussi sur un grand concours d'ecclésiastiques et de laïques.

—L'ordre des Filles-de-Marie, dont les supérieures des diverses maisons de France se trouvaient réunies le 10 septembre, dans la chapelle de la maison-mère d'Agen, sous la présidence de Mgr Cœuret, a procédé à l'élection de la supérieure générale. Le vote a élevé à cette dignité la Mère Stanislas et lui a donné comme assistante la mère Thérèse de Saint-Joseph.

—La Société des missions étrangères de Paris vient de publier les résultats obtenus dans l'année 1887. Ces résultats sont les suivants: 21,943 baptêmes d'adultes païens: 177 conversions d'hérétiques; 171,691 baptêmes d'enfants de païens *in articulo mortis*.

Le séminaire des missions étrangères compte actuellement 25 missions qui sont toutes en Asie. Ces missions sont dirigées par 30 évêques, 731 missionnaires, 420 prêtres indigènes et 1,870 catéchistes.

—Nous lisons, dans le *Soleil*:

Aujourd'hui a lieu dans la basilique de Saint Michel, au monastère de Frigolet, la profession religieuse de M. Delmas, ancien magistrat, qui prit quelque temps part à la rédaction du *Gil Blas*. Il prononce ses vœux dans l'ordre des Prémontrés, et prend le nom de l'un des premiers saints de cet ordre, saint Evermode.

Pendant son année de noviciat à Frigolet, ce jeune écrivain a dirigé le recueil périodique des Pères Prémontrés, intitulé les *Annales norbertines*, du nom de Saint Norbert, le fondateur de l'ordre.

—

L'ancien Port-Royal de Paris, aussi célèbre dans l'histoire du dix-huitième siècle que Port-Royal des Champs, et devenu l'hospice de la Maternité, a subi une modification nouvelle qui s'achève en ce moment.

Des travaux ont été nécessités dans les constructions pour l'alignement régulier du boulevard du Port-Royal. Mais la physionomie générale n'a pas été modifiée. Les cloîtres ont été épargnés. La chambre historique de la marquise de Sablé est affectée aux internes de garde.

—

Statistique des journaux paraissant actuellement à Paris:

Au commencement de cette année, on comptait 1,648 publications périodiques: 94 journaux politiques, 56 littéraires, 66 illustrés, 16 diplomatiques ou économiques, 17 d'assurances, 63 catholiques, 21 protestants, 2 israélites, 24 francs-maçons, 27 militaires, 25 de sport, 146 financiers, 85 industriels, 20 de théâtre, 84 de jurisprudence, 34 d'annonces, 60 de modes, 66 de commerce et 143 divers.

Les revues se décomposent ainsi: littéraires et politiques, 83; médecine et pharmacie, 134; beaux-arts, travaux publics, technologie, 128; sciences, 71; instruction et éducation, 72; administration, 34; agriculture et horticulture, 43; bibliographie, 32.

L'année 1887 a vu naître 493 feuilles périodiques, 243 d'entre elles mourant avant d'avoir vu l'année 1888.

—

Le gouvernement a autorisé la réouverture de la Bourse du travail, qui avait été fermée à la suite des dernières grèves.

—

Un chiffre significatif, que nous trouvons dans le tableau des exportations allemandes en 1887. Il s'agit de l'entrée des bières d'Allemagne en France.

En 1884, l'Allemagne importait en France 33,188,000 litres de bière d'une valeur de 16,632,000 francs. L'année suivante commençait la campagne de presse faite contre ce produit étranger. En 1885, l'Allemagne importait 24 millions 979,000 litres d'une valeur de 13 millions 188,000 francs, soit une diminution de plus de dix millions de litres sur 1884. Enfin, en 1887, l'importation allemande n'était à 19,200,000 litres, représentant une valeur de 10,000,000 francs.

Ces chiffres nous donnent, en deux ans, une diminution totale de quatorze millions de litres, d'une valeur de six millions de francs.

Espagne.

Dépêche particulière du *Journal des Débats*.

Madrid, le 29 septembre.

On remarque beaucoup, depuis quelques jours, les précautions militaires que l'on prend dans la ville. Les officiers de service ont ordre de ne plus s'absenter de leurs casernes, même la nuit, et les généraux y font de fréquentes visites. C'est, dit-on, que le gouvernement aurait eu vent d'un complot que formeraient M. Ruiz Zorrilla et les démocrates. Déjà, au mois d'août, ils auraient eu l'intention de faire naître un mouvement, mais ils se seraient arrêtés à temps, car les fédéralistes et M. Pi y Margal leur auraient offert leur concours sous certaines conditions que nous connaissons. M. Ruiz Zorrilla et les démocrates ne tiennent pas compte de ces conditions et, en présence de l'attitude ferme du gouvernement, se sont ravisés et ont différé leur mouvement, mais ils se seraient arrêtés à temps, car les fédéralistes et M. Pi y Margal leur auraient offert leur concours s'ils remettaient l'entreprise de quelques semaines. Des négociations auraient été entamées; le voyage de M. Pi y Margal en Catalogne n'en aurait été qu'un incident et elles auraient abouti ces jours derniers. C'est en prévision d'un coup de main que le gouvernement se tient sur ses gardes. Il se pourrait, d'ailleurs, que les précautions prises empêchassent le complot d'éclater; et si l'on attend trop longtemps, il y a bien des chances que l'affaire ne s'ébauche, entre démocrates et fédéralistes se trouve et fasse avorter le projet.

—

Le bruit persiste à Madrid, que le ministre de la guerre se refuse à signer les decrets concernant les réformes militaires. On croit qu'une crise ministérielle est imminente.

—

M. Prévet, commissaire général de la section française à l'Exposition de Barcelone, a remis à la municipalité de Barcelone une somme de 3,500 francs, produit d'une souscription du jury international et destinée aux pauvres de la ville.

—

Le correspondant madrilène du *Daily Chronicle*, de Londres, rapporte que M. Nocedal, l'ancien leader du parti carliste en Espagne qui s'est séparé de don Carlos à la suite de divergences d'opinion, a proposé, dernièrement, à don Jaime, prétendant du Carlos, de se passer comme prétendant contre son père. Il avait l'intention de provoquer la réunion d'une *Junta magna* des notables du parti carliste qui proclamerait la déposition de don Carlos et son remplacement par don Jaime. Mais ce dernier a repoussé les offres de M. Nocedal. On croit que les carlistes dissidents proclameront une sorte de république théocratique.

—

D'après une dépêche adressée, de Madrid, à l'agence Havas, il paraît que M. Pi y Margall va se rendre prochainement à Paris, pour se concerter avec M. Ruiz Zorrilla sur la réunion des forces républicaines.

—

Suivant une dépêche de Madrid, on presse le gouvernement espagnol d'ouvrir des pourparlers avec le gouvernement français afin que celui-ci établisse un laboratoire de chimie à la douane de Hendaye.

—

La *Lyonnaise* doute qu'il soit question de M. Albareda pour l'ambassade de Paris, et de M. Leon y Castillo pour l'ambassade espagnole près le Vatican.

—Le même journal croit que M. Leon y Castillo rentrera dans la vie privée s'il quitte l'ambassade de Paris.

—

Dépêches particulières du *Temps*:

Madrid, 1er octobre, 9 h. 30.

La reine, avant de quitter Saint-Sébastien pour rentrer à Madrid avec ses enfants, a visité toutes les casernes. Le général Loma a réuni tous les officiers, et la régente leur a adressé quelques paroles de félicitations pour la tenue et la discipline des troupes. Elle a terminé par ces mots: "L'armée ne doit jamais se mêler aux questions politiques; elle est la sauvegarde de l'ordre, du roi et de la patrie; elle se doit tout entière à la nation."

L'assemblée des délégués républicains fédéraux commencera ses séances ce soir, au Casino fédéral à Madrid, sous la présidence de Pi y Margall, qui appuiera la proposition des délégués de province en vue d'une coalition des groupes républicains.

Madrid, 1er octobre, 9 h. 45.

M. Castelar vient de déclarer qu'il considère comme inopportun la présentation aux Cortès des réformes militaires et consulte à M. Sagasta de donner la priorité au suffrage universel et aux réformes politiques. Selon lui, en établissant les réformes militaires par décret, on diviserait le parti libéral et on préciptera le retour au pouvoir des conservateurs. M. Castelar nie la gravité de l'agitation dans l'armée par suite de l'ajournement des réformes. Cette agitation a pourtant motivé les précautions que prennent les autorités, à Madrid et dans les provinces, pour prévenir des démonstrations favorables au général Cassola.

Pour guérir les écrouelles et les humeurs, prenez la Salsaparille d'Ayer; elle nettoie le sang de toutes ses impuretés.

Suisse.

Nos dernières journaux de Paris nous apportent ces dépêches:

Berne, 3 octobre.

Une pluie torrentielle est tombée sur la région de Berne. La vallée de Broye est inondée. Les communications des chemins de fer sont interrompues. La voie a été emportée en plusieurs endroits.

A Berne, le quartier Aziole est couvert par les eaux.

Près du viaduc du chemin de fer, des terrains ont glissé dans l'Aar. Les pompiers ont fait évacuer plusieurs maisons voisines.

Annemasse, 3 octobre.

A la suite d'un violent orage, qui a éclaté la nuit dernière sur Genève et ses environs, les rivières ont débordé et ont inondé les nombreuses communes de la frontière franco-suisse.

A Annemasse, la fond e a mis le feu à une maison qui a été complètement détruite.

Les bureaux de la douane suisse, à Moillesulaz, sont sous l'eau.

Partout les caves sont inondées. Les routes sont défoncées. La ligne de Bellegarde à Erlien est coupée.

Les pompiers de Genève sont appelés à Annemasse, où la gare est également inondée.

Les dégâts sont considérables.

DE GUY—Décédé à la paroisse Jefferson, mardi le 16 octobre, à 10 heures P. M., ANTOINE ONÉSIME DE GUY, à l'âge de 78 ans et 5 mois. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de ses gendres F. Nicaud, H. A. Harvey et Camille Cherbonnier, sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, de la résidence de M. F. Nicaud, au coin des rues Dauphine et Bourgogne.

Les journaux de Mobile et de Pensacola sont priés de reproduire cette annonce.

BAZET—Décédée hier, 16 octobre 1888, à 7 heures du soir, à l'âge de 2 ans et 2 mois, CÉLESTE BAZET, fille de Romain Bazet et de Marie Tugier. Les parents, amis et connaissances des familles Tugier et Albert Dax, sont priés de vouloir bien assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, de la maison mortuaire, à 10 heures. Le convoi partira de la demeure de ses parents, 5 encoignure Dauphine et Decatur.

De la part de son père et de sa mère.

MILLER—Décédé hier, 16 octobre 1888, à 7 heures a. m., à l'âge de 60 ans, THOMAS H. MILLER, natif de la Louisiane. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 2 1/2 heures p. m. Le corps est exposé au coin des rues Jackson et Colombe.

MURPHY—Décédée mardi 16 octobre, à 5 heures de l'après-midi, à l'âge de 72 ans, EMMA BAN, épouse veuve de G. Murphy, de Liverpool, Angleterre. Les amis de la famille ainsi que ceux des familles Bias, Desdoigt, Didier et Labatut, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu à 4 heures après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, au coin de la rue Jonathan et de la rue Robin St Jean et de la rue Pauline.

Les journaux de Liverpool sont priés de reproduire.

L'Union Française—Décédé hier matin, 16 octobre, à 4 heures 4 7 heures et demie, à DARIU, âgé de 72 ans, natif de Provence, propriétaire de l'Union Française. Les membres du syndicat de cette société sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, de sa maison mortuaire, à 10 heures précises, 3 rue de Chartres.

ERNEST C. VILLERE,
63 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins. Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en cabanons et barriques. Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rum, Gin, Vins de la Californie, Cordials, etc. Champagne de Pommery et Greno. Whiskies célèbres de Cabin, Mott & Co. etc. 10 ile—1an

TO-KALON.
Avis à Philippe Forget, propriétaire du restaurant populaire du No 46 de la rue Royale, pour annoncer aux amateurs de bons vins et des délicieux repas, qu'il vient d'ouvrir un cabinet à part pour la dégustation de la vieille liqueur de Tokalon. Pour la commodité des amateurs de bons vins et des vrais connaisseurs, il a fait venir une cave de la Maison Ed. Lefebvre et Fils, de Bordeaux, et il peut dès maintenant offrir à ses clients les meilleurs crus de Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rhin, Moselle, Xeres et Porto et Italiennes. 4 oct—1an 17e

PEOPLE'S BAR-ROOM.
Jeudi, le 18 de ce mois,
aura lieu la grande ouverture de la brasserie People's Bar Room, du salon de bières, 305 rue Dauphine.
BATTICHA & ZIBILICH
Propriétaires.
17 oct—1

Avis spécial.
La mort ayant dissous la société de Thos D. Miller, les affaires de la succession ne subiront aucune interruption dans la marche de la succession, et les affaires relatives à la formation de cette société poursuivront leur cours.
T. D. MILLER & CIE.
17oct—1an

Excellente affaire.
Mme V. CAILLIER, désirant se retirer pour cause de santé, offre en vente, à Mme des Ursulines, 111 rue des Charites, 1 Mme de Bar, de la rue du Canal, des voitures Raffaelli, ainsi que un vaste terrain, excellemment situé, avec Hôtel non compris, chambre de salle à manger, salon, lavoir, eau, gaz, dépendances, installation de bain, tout neuf, qui assure confort sécurité et aisance à ses propriétaires. L'Hotel des Etrangers est en pleine prospérité, et rien ne se ralentira, les voyageurs n'ayant pas cessé d'affluer, et ne devant pas cesser d'affluer, sans interruption d'un bout de l'année à l'autre.
Il sera vendu avec toutes ses installations, améliorations modernes, son mobilier complet, sa literie, sa vaisselle, ustensiles de toutes sortes, etc.
La question de cédant rendant cette lucrative affaire à même qu'à prendre possession. S'adresser sur les lieux, à Mme V. CAILLIER. 11 oct—1m

VACHERIE
A vendre à l'amiable.
9 vaches laitières, 1 cheval, 1 charrette à laitiers, ustensiles, etc., etc. S'adresser sur les lieux, rue Dupré, entre Commune et Gravier, près Broad.
11 oct—1f

Avis.
Nous sommes heureux d'annoncer au commerce que les associés A. Brun & Co, de Oakville, Californie, qui sont propriétaires de grands vignobles, entre autres, de la célèbre propriété vinicole de Mowall Mountain, dont le produits ont toujours été classés les vins de Bordeaux, ont nommé pour agent J. Verguès. Les membres de la maison Brun & Co, comme M. J. Verguès, sont tous ce qui concerne la culture de la vigne et la fabrication des vins, pour ces raisons, le soussigné a fondé des vins en nature et peut rivaliser avec les vins de Bordeaux.
N. B.—Nous garantissons que nos vins ne sont pas des vins cuits et sont exempts de substances artificielles; nous dirons de plus, que ces deux procédés qui peut-être jusqu'à ce jour, ont rendu